Nouvelles du siège

• Nouveau Vice-Président du CICR

A partir du 1er juin 1990, le Comité international de la Croix-Rouge aura un nouveau Vice-Président permanent en la personne de **M. Claudio Caratsch.** Celui-ci a été coopté comme membre du CICR par l'Assemblée lors de sa séance du 9 novembre 1989 avec entrée en fonction le 1er mars 1990.

M. Claudio Caratsch, qui est originaire de S-chanf et Sta. Maria i.M. dans le Canton des Grisons, est né en 1936. Il a étudié à Berne, Bâle, Paris et Neuchâtel. Diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de l'Université de Paris, il a obtenu également la licence ès lettres et le diplôme de l'Institut d'Etudes de Développement économique et social. Entré, en 1960, au Département politique fédéral, il a occupé plusieurs postes diplomatiques (Londres, Berne, Le Caire, Varsovie, Vienne). De 1984 à 1988, il a été ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso, au Niger et en Guinée; depuis 1988, il est ambassadeur de Suisse en Egypte et au Soudan, poste qu'il quittera en février 1990 pour entrer au CICR.

• Nomination de membres honoraires

Lors de sa séance du 14 décembre 1989, l'Assemblée du Comité a nommé comme membres honoraires les trois membres suivants qui ont atteint la limite d'âge:

— M. Alexandre Hay;
— M. Robert Kohler;
— M. Raymond Probst.

En raison de ses grands mérites, M. Hay, ancien président du CICR, a reçu la médaille d'or du Comité.

- **Réélections**

MM. U. G. Middendorp, Athos Gallino et André Ghelfi ont été élus pour un nouveau mandat de quatre ans. M. Odilo Guntern, pour des raisons professionnelles, ne s'est pas présenté pour une réélection.

Quant à M. Pierre Keller, il a été réélu en tant que membre du Conseil exécutif.

Rappelons enfin que M. Guy Deluz, nommé directeur général du CICR le 24 août 1989 (voir *RICR*, N° 779, septembre-octobre 1989, p. 493) est entré en fonction le 1er janvier 1990.

Missions présidentielles

De novembre 1989 à janvier 1990, M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, a accompli les missions suivantes:

- **Au Tchad**

Le président du CICR, accompagné de M. Dieter Pfaff, délégué à la Zone Afrique du CICR, a accompli une visite officielle au Tchad du 4 au 7 novembre 1989. Il a été reçu par le Président de la République tchadienne, M. Hissen Habré, avec qui il s'est entretenu de la question des prisonniers de guerre libyens détenus au Tchad. M. Sommaruga a notamment fait valoir les avantages que le Tchad pouvait tirer d'une collaboration accrue avec le CICR, notamment si ce dernier pouvait exécuter son mandat conventionnel relatif à la visite des prisonniers puis à leur rapatriement. Un accord de principe a été conclu à ce sujet entre le CICR et le Tchad, les modalités d'exécution devant être fixées d'un commun accord entre le ministère des Relations extérieures et le CICR. Le Président du CICR a également eu des entretiens avec le ministre des Relations extérieures et le ministre de la Santé.

Par ailleurs, pendant son séjour à N'Djamena, M. Sommaruga a été reçu par la section de la Jeunesse de la Croix-Rouge tchadienne et proclamé membre d'honneur au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Koundoul. Il a aussi visité le siège de la Croix-Rouge, la banque de sang du ministère de la Santé publique ainsi que l'important